

Emplacements réservés		
N°	Intitulé	Bénéficiaire
1	Liaison douce rue Jean Jaurès - bd Normandie-Niemen	Commune de Lanester
2	Élargissement RD194	Commune de Lanester
3	Élargissement rue Kester-Devillers	Commune de Lanester
4	Aménagement urbain de quartier, rue Larnicol	Commune de Lanester
5	Lapinage du Pont de la Goden	Commune de Lanester
6	Aménagement aux rives de Kerfrehour et rue Jean Le Coutaller	Commune de Lanester
7	Élargissement rues de Saint-Guennal et de Perros	Commune de Lanester
8	Liaison douce entre la Route de la Grande Lande et l'OAP du Cosquer	Commune de Lanester
9	Aménagement voie Pont du Poux - Malchappe	Commune de Lanester
10	Liaison de l'impasse à la rue Saint-Guennal	Commune de Lanester
11	Liaison douce impasse Kerdavid	Commune de Lanester
12	Liaison douce, continuité écologique et ouvrage de gestion des eaux pluviales	Commune de Lanester
13	Reconquête des milieux naturels remarquables de Pendreff	Commune de Lanester
14	Liaison douce rue Jean Jaurès - zone de Manébos	Commune de Lanester
15	Liaison douce rue Gustave Zédé - zone de Manébos	Commune de Lanester
16	Liaison douce entre Kerpont nord et Kerpont sud	Commune de Lanester
18	Aménagement des rives du Scorf	Commune de Lanester
20	Liaison douce Scorf - Centre-ville	Commune de Lanester
21	Liaison douce et randonnée vers le Blavet (ancienne voie ferrée)	Commune de Lanester
23	Désenclavement impasse Marcel Sembat pour la collecte sélective	Commune de Lanester
25	Amélioration accès et visibilité vers les équipements d'enseignement	Commune de Lanester
26	Amélioration de l'assiette foncière de l'opération de renouvellement urbain Kerfrehour	Commune de Lanester
27	Amélioration de l'assiette foncière de l'opération de renouvellement de la résidence du Penher	Commune de Lanester
28	Constitution d'une réserve foncière dans la perspective de l'aménagement urbain du quartier	Commune de Lanester
		Surf. en m²
		217
		3669
		2894
		4250
		41877
		589
		2900
		123
		4335
		779
		64
		5728
		12115
		1946
		1180
		211
		1028
		760
		24068
		117
		396
		704
		393
		595

Légende

ZONAGES :

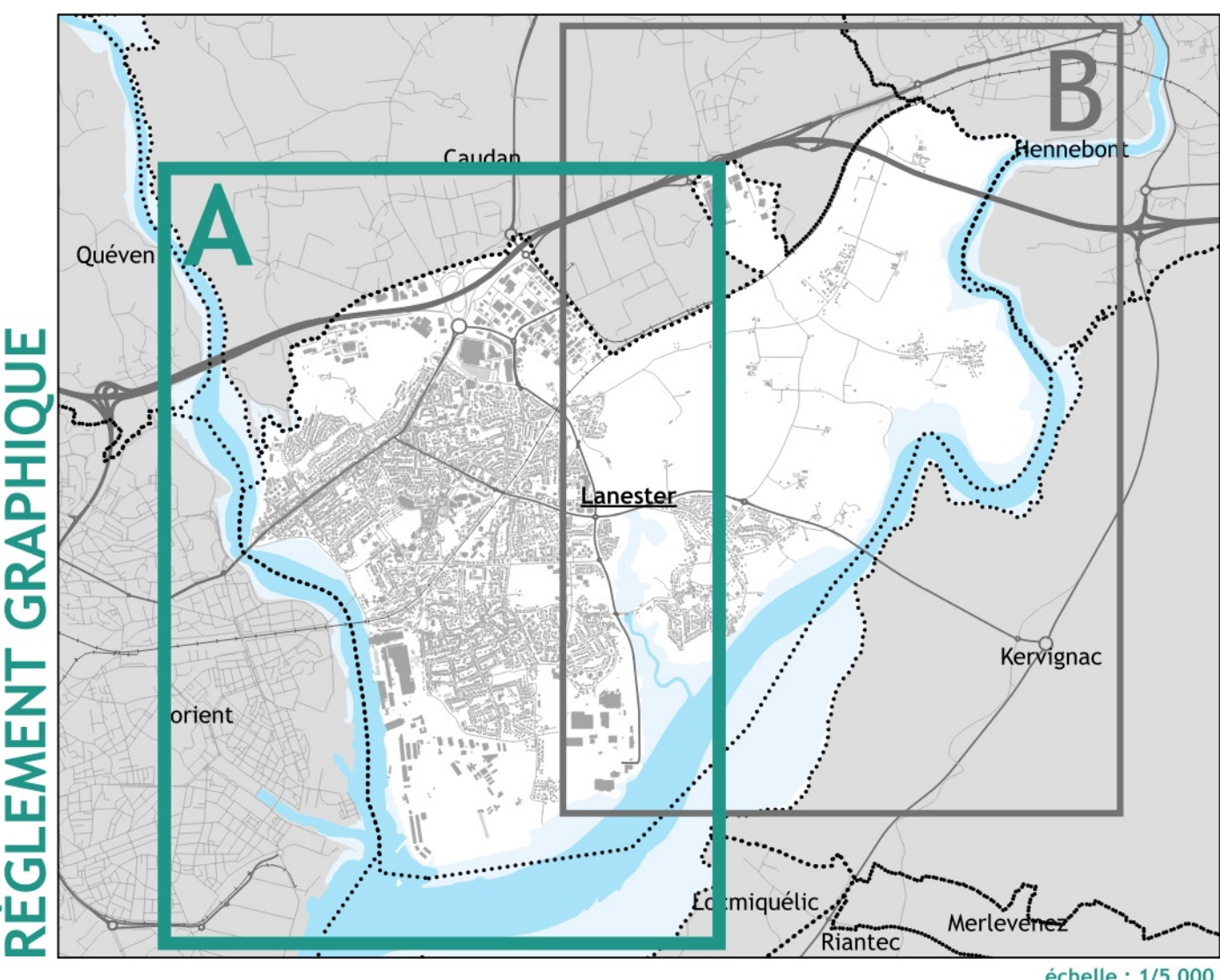
- Secteurs Ua
- Secteurs Ub et Uc
- Autres secteurs U
- Secteurs à urbaniser (AU, 1AU, 2AU)
- Secteurs urbanisés d'activités (Ua, Up)
- Secteurs militaires (Um, Nm)
- Secteurs agricoles (A)
- Secteurs naturels (N)
- Secteurs forestiers (NF)
- Zones humides (Nzh-Azh)
- Espaces naturels du littoral (Nds, NDs)
- zone_urb limite des zones

PRESCRIPTIONS :

- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Cœur d'îlot à préserver-protection forte
- Cœur d'îlot à préserver-protection souple
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Centralité commerciale à protéger ou à développer
- Linéaire commercial protégé renforcé
- Marges de recul des cours d'eau
- Marges de recul des voiries
- PM3 : Périmètre de prévention des risques technologiques
- Protection des emprises de fret ferroviaires

COMMUNE DE LANESTER
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU approuvé le 21 novembre 2019
Modifié (modifications simplifiées n°1 et 2) le 10 Février 2022
Modifié (modification de droit commun n°1) le 19 Février 2026



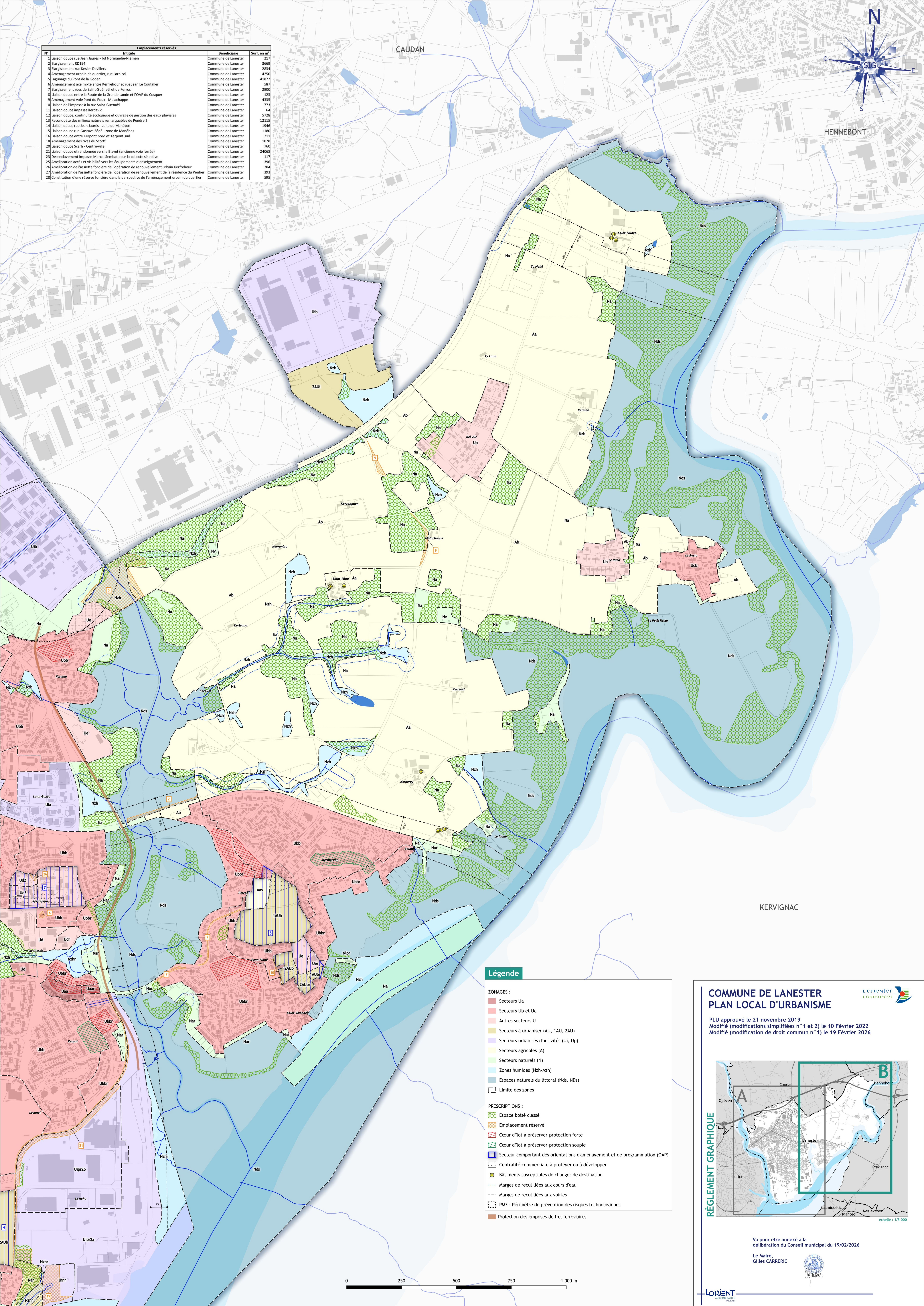
Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil municipal du 19/02/2026

Le Maire,
Gilles CARRERIC



0 250 500 750 1000 m

Emplacements réservés			
N°	Intitulé	Bénéficiaire	Surf. en m²
1	Liaison douce rue Jean Jaurès - bd Normandie-Niemen	Commune de Lanester	217
2	Elargissement RD184	Commune de Lanester	3669
3	Elargissement rue Kessler-Devillers	Commune de Lanester	2834
4	Aménagement urbain de quartier, rue Larnicol	Commune de Lanester	4250
5	Lagunage du Pont de la Goden	Commune de Lanester	41877
6	Aménagement axe route entre Kerfréhour et rue Jean Le Coutaller	Commune de Lanester	587
7	Elargissement rues de Saint-Guennal et de Perros	Commune de Lanester	2900
8	Liaison douce entre la Route de la Grande Lande et l'OAP du Coquer	Commune de Lanester	123
9	Aménagement voie Pont du Poux - Malachappe	Commune de Lanester	4335
10	Liaison de l'impasse à la rue Saint-Guennal	Commune de Lanester	773
11	Liaison douce impasse Kerdavid	Commune de Lanester	64
12	Liaison douce, continuité écologique et ouvrage de gestion des eaux pluviales	Commune de Lanester	5728
13	Reconquête des milieux naturels remarquables de Pendreff	Commune de Lanester	12115
14	Liaison douce rue Jean Jaurès - zone de Manébos	Commune de Lanester	1946
15	Liaison douce rue Gustave Zédé - zone de Manébos	Commune de Lanester	1180
16	Liaison douce entre Kerpont nord et Kerpont sud	Commune de Lanester	211
18	Aménagement des rives du Scorf	Commune de Lanester	1028
20	Liaison douce Scorf - Centre-ville	Commune de Lanester	760
21	Liaison douce et randonnée vers le Blavet (ancienne voie ferrée)	Commune de Lanester	24068
23	Désenclavement impasse Marcel Sembat pour la collecte sélective	Commune de Lanester	117
25	Amélioration accès et visibilité vers les équipements d'enseignement	Commune de Lanester	396
26	Amélioration de l'assiette foncière de l'opération de renouvellement urbain Kerfréhour	Commune de Lanester	704
27	Amélioration de l'assiette foncière de l'opération de renouvellement de la résidence du Penher	Commune de Lanester	393
28	Constitution d'une réserve foncière dans la perspective de l'aménagement urbain du quartier	Commune de Lanester	595



Légende

ZONAGES :

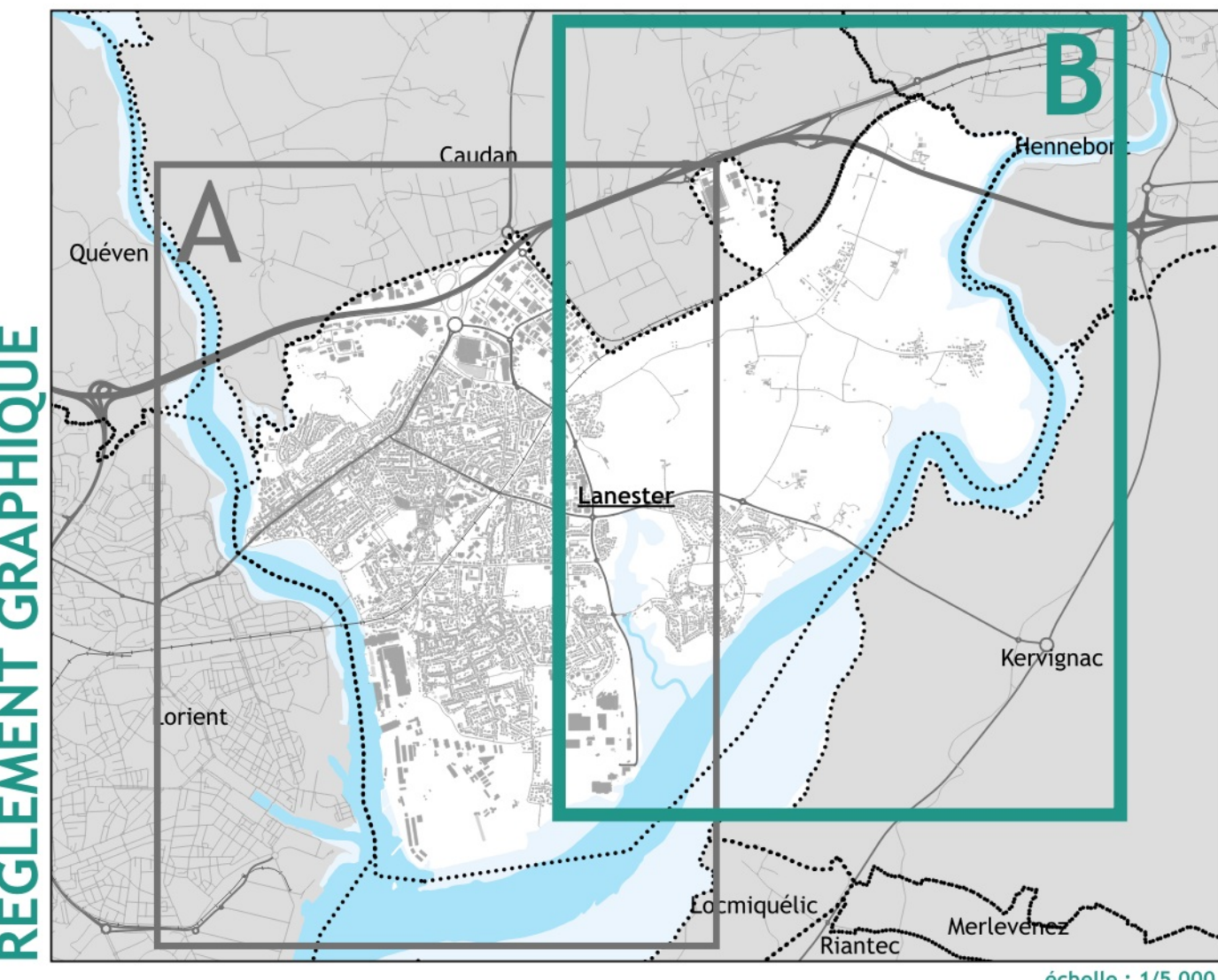
- Secteurs Ua
- Secteurs Ub et Uc
- Autres secteurs U
- Secteurs à urbaniser (AU, 1AU, ZAU)
- Secteurs urbanisés d'activités (UI, Up)
- Secteurs agricoles (A)
- Secteurs naturels (N)
- Zones humides (Nzh-Azh)
- Espaces naturels du littoral (Nds, Nds)
- Limite des zones

PRESCRIPTIONS :

- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Cœur d'îlot à préserver-protection forte
- Cœur d'îlot à préserver-protection souple
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Centralité commerciale à protéger ou à développer
- Bâtiments susceptibles de changer de destination
- Marges de recul liées aux cours d'eau
- Marges de recul liées aux voiries
- PM3 : Périmètre de prévention des risques technologiques
- Protection des emprises de fret ferroviaires

COMMUNE DE LANESTER
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU approuvé le 21 novembre 2019
Modifié (modifications simplifiées n°1 et 2) le 10 Février 2022
Modifié (modification de droit commun n°1) le 19 Février 2026



Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil municipal du 19/02/2026

Le Maire,
Gilles CARRERIC



- Liste du petit patrimoine**
- 1 Batterie de Kerhono
 - 2 Chapelle Saint-Yves
 - 3 Cimetière de bateaux
 - 4 Fontaine
 - 5 Fontaine
 - 6 Four à pain
 - 7 Four à pain
 - 8 Grille portail d'entrée
 - 9 Lavoir
 - 10 Lavoir
 - 11 Lavoir
 - 12 Lavoir
 - 13 Lavoir
 - 14 Lavoir
 - 15 Lavoir
 - 16 Lavoir
 - 17 Lavoir
 - 18 Lavoir
 - 19 Lavoir
 - 20 Lavoir
 - 21 Lavoir et fontaine
 - 22 Lavoir et fontaine
 - 23 Maison rurale
 - 24 Maison rurale
 - 25 Parc à bois de Saint-Isidore
 - 26 Pigeonnier
 - 27 Pompe
 - 28 Portail et poteaux d'entrée historiques
 - 29 Puits
 - 30 Puits
 - 31 Puits
 - 32 Puits
 - 33 Puits
 - 34 Puits
 - 35 Puits
 - 36 Puits
 - 37 Stèle 'blanche'
 - 38 Stèle monument aux morts
 - 39 Stèle monument aux morts
 - 40 Stèle monument aux morts
 - 41 Stèle monument aux morts
 - 42 Stèle monument aux morts
 - 43 Mur en pierre
 - 44 Mur d'enceinte du XIXème

LÉGENDE

LOI PAYSAGE

- Landes
- Vergers
- Panorama remarquable

PETIT PATRIMOINE

- Bâtiment remarquable protégé au titre de l'article L151-19 du CU
- Arbre remarquable : tulipier de Virginie
- Haie bocagère à conserver
- Mur d'enceinte
- Sites importants : Cimetière de bateaux de Kervilly et Parc à bois de Saint-Isidore
- Chapelle
- Patrimoine lié à l'eau : fontaine, puits, lavoir, pompe
- Batterie de Kerhono
- Maison rurale
- Stèle monument aux morts
- Autres : four à pain, pigeonnier, portail, poteau d'entrée

SERVITUDES

- Monument historique
- Servitude de protection des monuments historiques
- Servitude relative aux sites inscrits : Rives du Scorff et Pont du Bonhomme

AUTRES INFORMATIONS

- Zone de préemption dans un espace naturel et sensible
- Site archéologique

COMMUNE DE LANESTER
PLAN LOCAL D'URBANISME
PLU approuvé le 21 novembre 2019

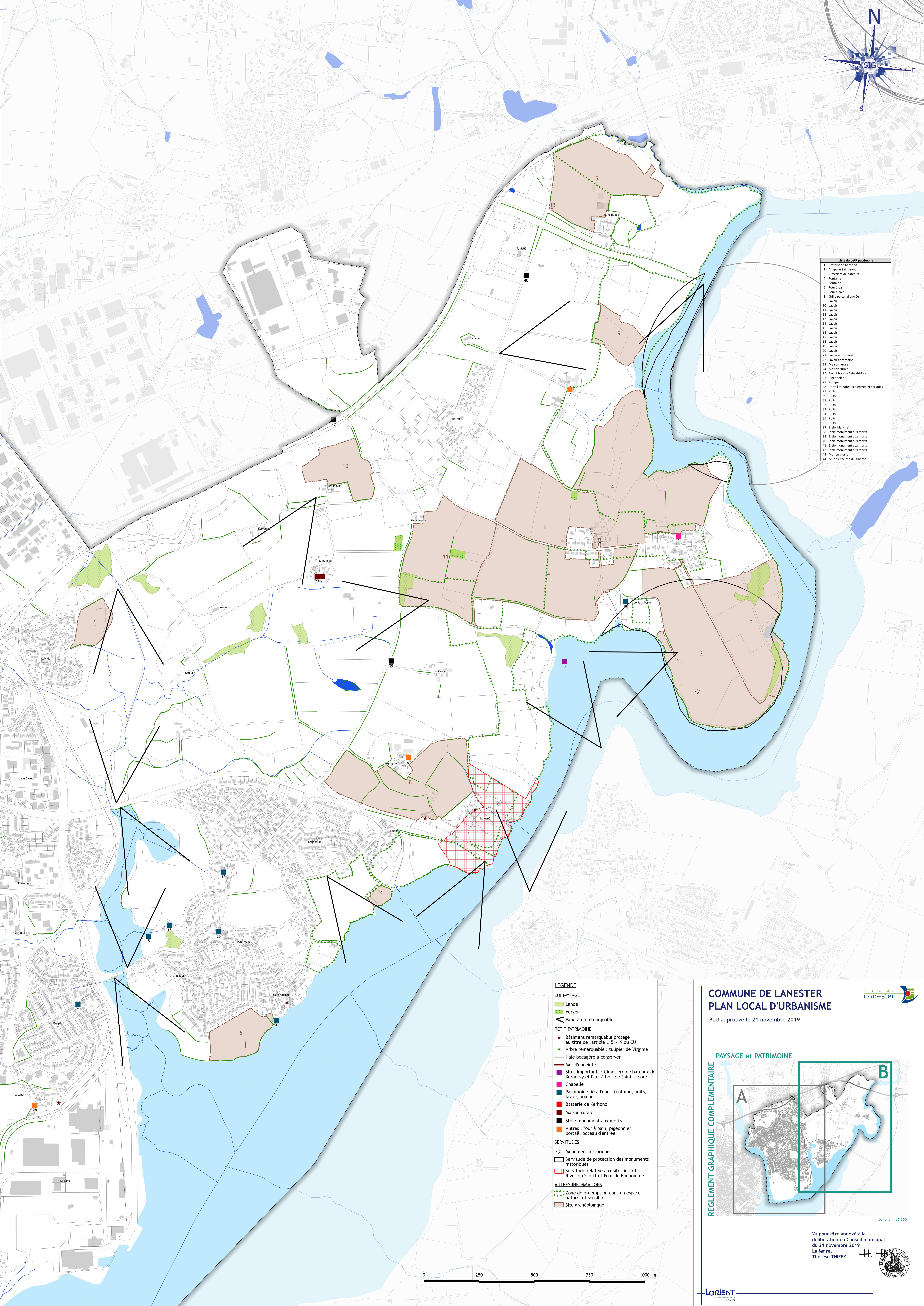
PAYSAGE et PATRIMOINE

REGLEMENT GRAPHIQUE COMPLEMENTAIRE

échelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil municipal du 21 novembre 2019
La Maire,
Thérèse THIERY





Liste du petit patrimoine	
1	Batterie de fortino
2	Chapelle Saint-Yves
3	Cimetière de bateaux
4	Fontaine
5	Four à pain
6	Four à pain
7	Four à pain
8	Grille portail d'entrée
9	Lavoir
10	Lavoir
11	Lavoir
12	Lavoir
13	Lavoir
14	Lavoir
15	Lavoir
16	Lavoir
17	Lavoir
18	Lavoir
19	Lavoir
20	Lavoir
21	Lavoir et fontaine
22	Lavoir et fontaine
23	Maison rurale
24	Maison rurale
25	Parc à bois de Saint-Isidore
26	Pigeonnier
27	Pompe
28	Portail et poteaux d'entrée historiques
29	Puits
30	Puits
31	Puits
32	Puits
33	Puits
34	Puits
35	Puits
36	Puits
37	Stèle 'blanche'
38	Stèle monument aux morts
39	Stèle monument aux morts
40	Stèle monument aux morts
41	Stèle monument aux morts
42	Stèle monument aux morts
43	Mur en pierre
44	Mur d'enceinte du XIXème

LÉGENDE

LOI PAYSAGE

- Lande
- Verger
- Panorama remarquable

PETIT PATRIMOINE

- Bâtiment remarquable protégé au titre de l'article L151-19 du CU
- Arbre remarquable : tulipier de Virginie
- Haie bocagère à conserver
- Mur d'enceinte
- Sites importants : Cimetière de bateaux de Kervervy et Parc à bois de Saint-Isidore
- Chapelle
- Patrimoine lié à l'eau : fontaine, puits, lavoir, pompe
- Batterie de Kerhono
- Maison rurale
- Stèle monument aux morts
- Autres : four à pain, pigeonnier, portail, poteau d'entrée

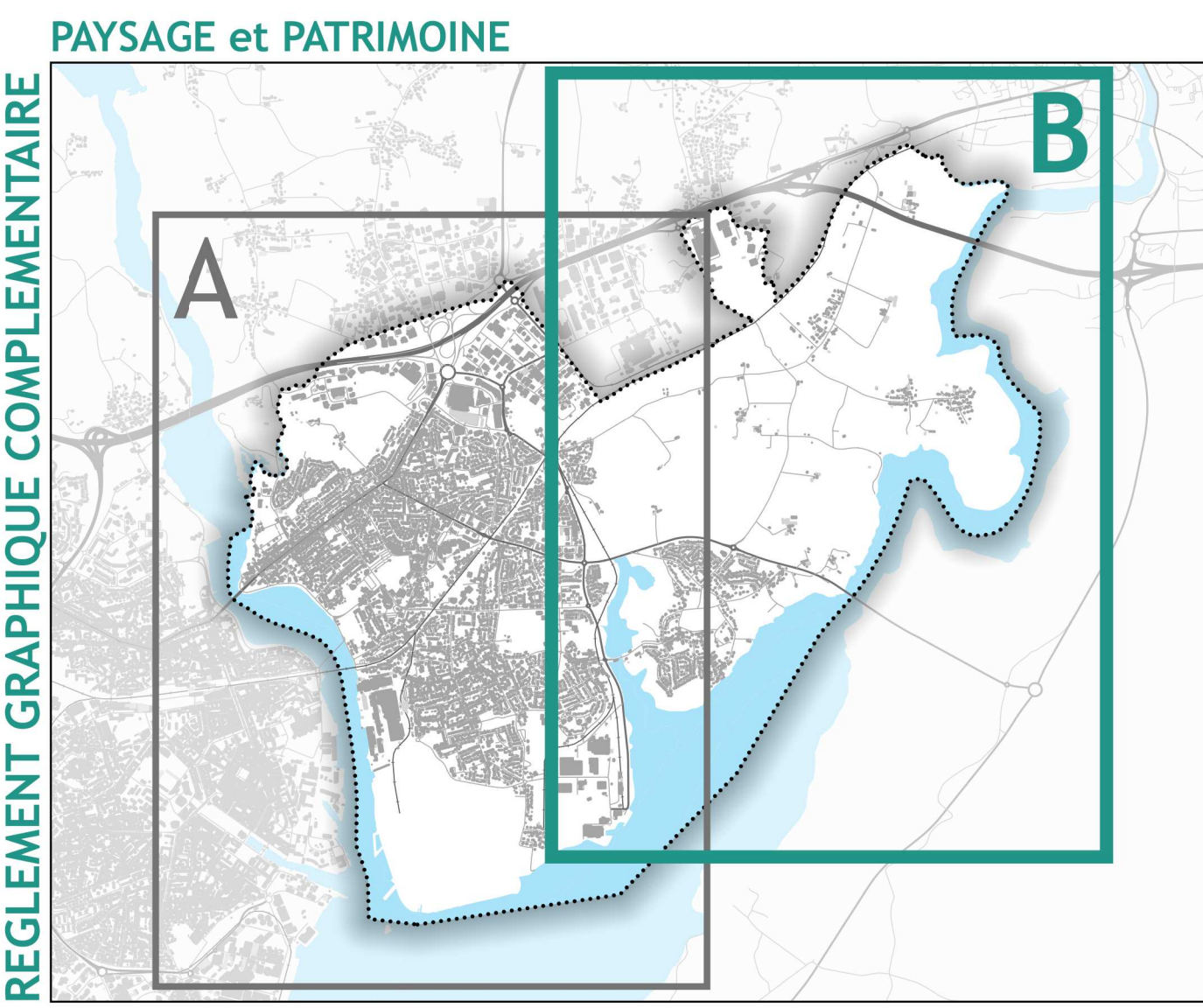
SERVITUDES

- Monument historique
- Servitude de protection des monuments historiques
- Servitude relative aux sites inscrits : Rives du Scorff et Pont du Bonhomme

AUTRES INFORMATIONS

- Zone de préemption dans un espace naturel et sensible
- Site archéologique

COMMUNE DE LANESTER
PLAN LOCAL D'URBANISME
PLU approuvé le 21 novembre 2019



Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil municipal
du 21 novembre 2019
La Maire,
Thérèse THIERY



LÉGENDE

Secteurs à type de toitures prédominant :

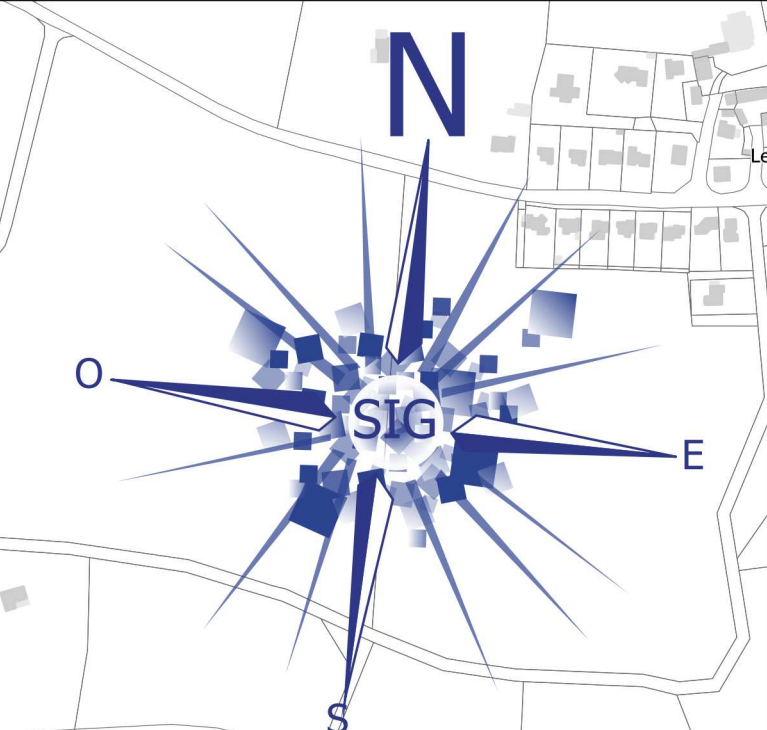
- Type de toiture double pans entre 35 et 45°
- Type de toiture monopente à faible pente ou plate

Secteurs d'implantation stricte :

- Implantation en limite de voie

Autres informations :

- Concession portuaire du DPM
- Zone de mouillages et d'équipements légers
- Principe d'implantation des accès

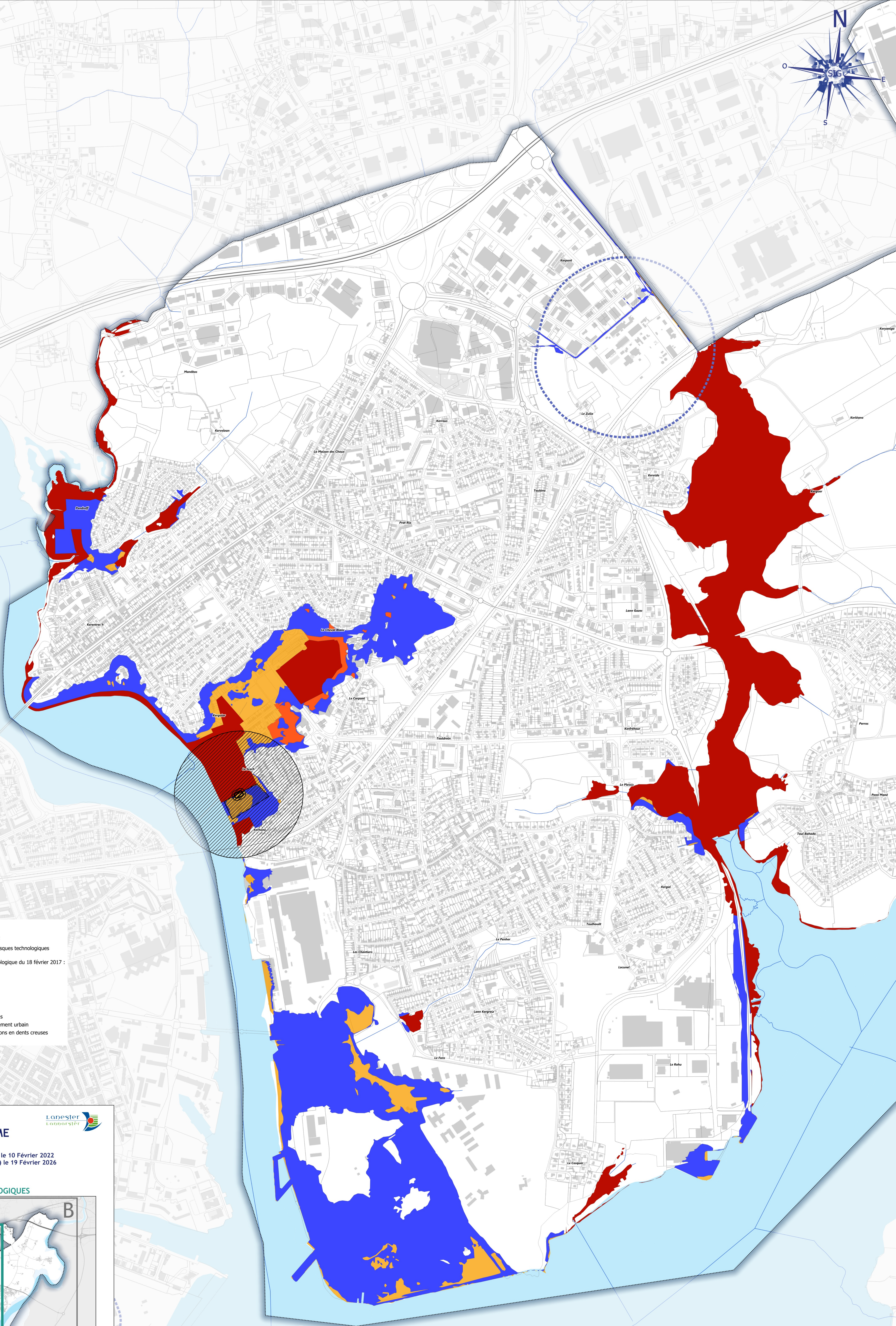
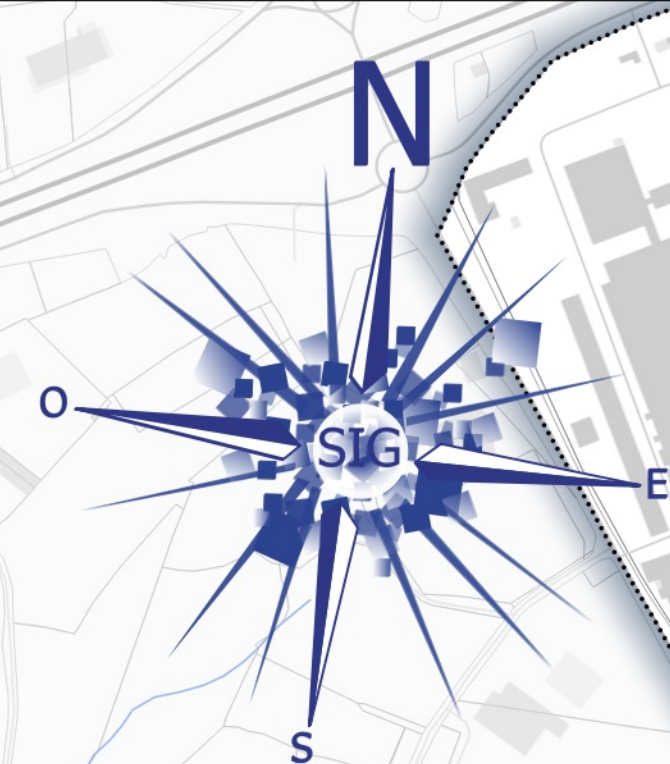


COMMUNE DE LANESTER
PLAN LOCAL D'URBANISME
PLU approuvé le 21 novembre 2019

AUTRES PRESCRIPTIONS

échelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil municipal du 21 novembre 2019
La Maire,
Thérèse THIERY



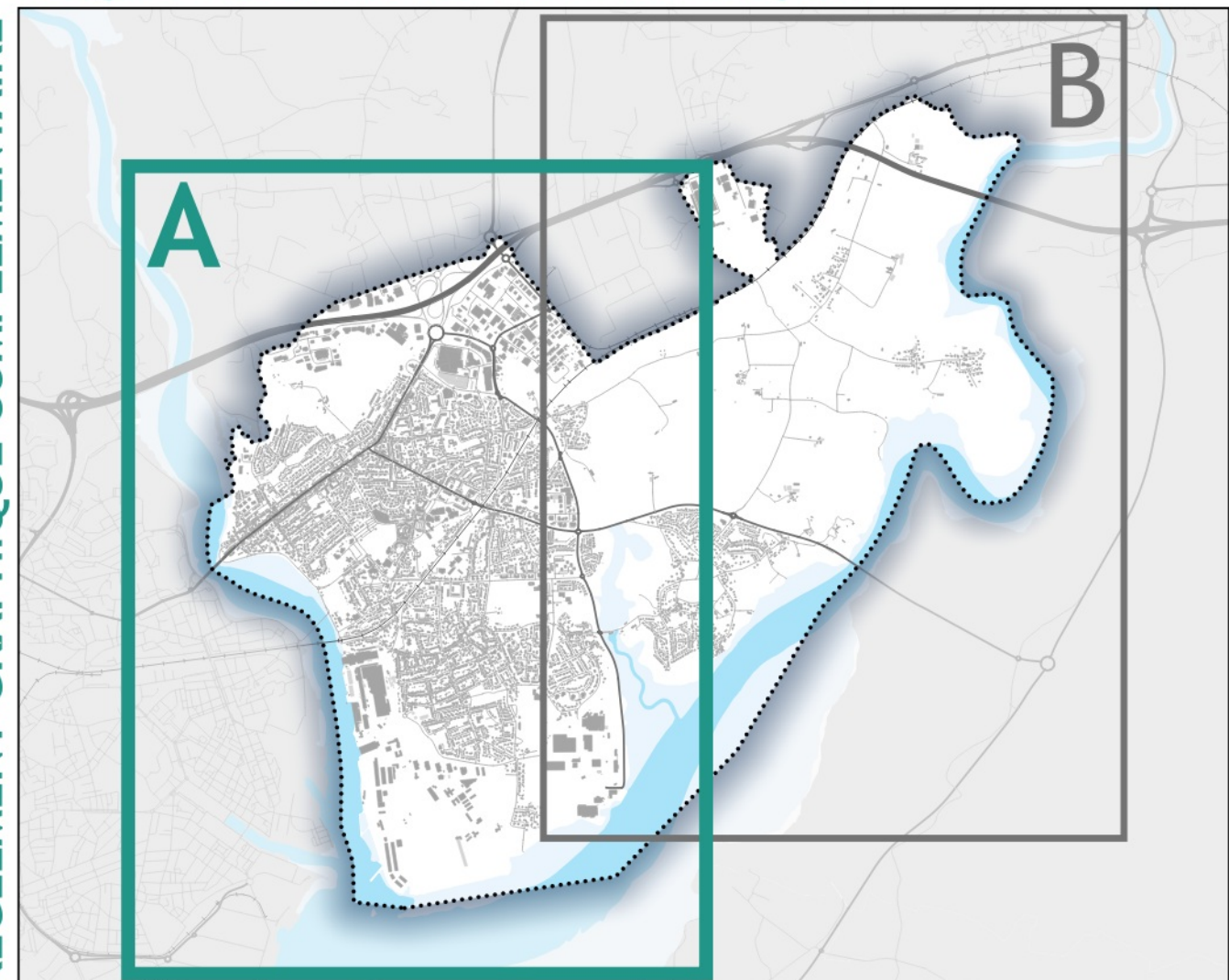
- LÉGENDE**
- PPRT (DDTM 56, septembre 2021) :
- Périmètre de prévention des risques technologiques
- Porter à connaissance risque technologique du 18 février 2017 :
- Air Liquide France Industrie
- PPRI (DDTM 56, septembre 2021) :
- Secteur d'aléa fort
- PPRL (DDTM 56, mars 2024) :
- Constructible avec prescriptions
 - Inconstructible sauf renouvellement urbain
 - Inconstructible sauf constructions en dents creuses
 - Inconstructible

COMMUNE DE LANESTER PLAN LOCAL D'URBANISME



PLU approuvé le 21 novembre 2019
Modifié (modifications simplifiées n° 1 et 2) le 10 Février 2022
Modifié (modification de droit commun n° 1) le 19 Février 2026

RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



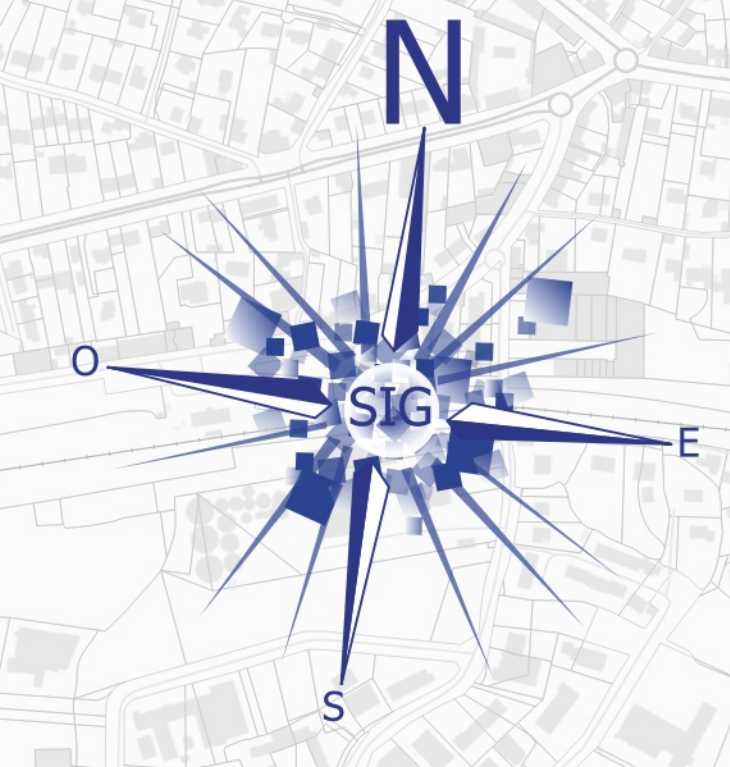
échelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil municipal du 19/02/2026

Le Maire,
Gilles CARRERIC



0 250 500 750 1 000 m



- Constructible avec prescriptions
- Inconstructible sauf renouvellement urbain
- Inconstructible sauf constructions en dents creuses
- Inconstructible

échelle : 1/5 000

